



Année de
formation non
diplômante

2nde SAPAT

Services Aux Personnes et
Animation dans les Territoires

POUR QUI ?

SCOLAIRE
Pour les personnes sortant de 3^{ème} ou titulaire
d'un CAPa.
En réorientation après une 2nde générale.

COMMENT ?

Prendre contact avec l'établissement.
Passer un entretien et un test de
positionnement.
Déposer une demande d'orientation sur le
service en ligne d'orientation et affectation.

COMBIEN DE TEMPS ?

SCOLAIRE
La formation dure 1 an et constitue la 1^{ère} année
d'un cursus Baccalauréat professionnel.
4 à 6 semaines de stage en entreprise.

OBJECTIFS

- ◆ Faire découvrir le contexte de l'acte professionnel et les enjeux qui sont liés aux services aux personnes
- ◆ Découvrir la formation professionnelle ainsi que le monde du travail à travers les périodes de stage
- ◆ Acquérir des savoir-faire et des savoirs nécessaires à :
 - ◆ Repérer les besoins des personnes accompagnées
 - ◆ Situer les organisations et les services aux personnes dans leur territoire d'insertion
 - ◆ Réaliser des services visant au bien-être et à la sécurité des personnes

POURSUITE D'ÉTUDE

- ◆ Bac Pro SAPAT



NOUS CONTACTER

LYCÉE
03.22.84.73.20
10 Rue du Quinconce 80200 Péronne

www.lycee-des-metiers-du-vivant.fr

NOS +

- ◆ Aide à la recherche d'un maître de stage
- ◆ Établissement à taille humaine
- ◆ Internat accessible dès le dimanche soir
- ◆ Banc d'essai possible
- ◆ Accompagnement et suivi individualisé

